

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi, 2 Février 1849. No. 41.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 2 FEVRIER 1849.

QUELQUES FAITS ET STATISTIQUES.

Depuis que l'année est commencée, nous n'avons cessé de désirer faire quelques réflexions à ce sujet. Nous ne voulons pas faire allusion aux événements politiques ou religieux des autres pays, ni aux événements politiques de notre. Trouvant enfin un moment de loisir, nous nous hâtons d'en profiter, pour signaler en quelques mots les points principaux que nous voulions indiquer, sauf à y revenir plus tard.

En 1848, la Société de Tempérance a pris en Canada des développements immenses et presque inespérés. Aidée des efforts des Apôtres de la Tempérance et surtout de M. Chiniquy, cette Société a vu durant ces douze mois au-delà de 120,000 Canadiens renoncer aux boissons enivrantes, et se mettre sous la protection du drapeau de la sobriété. Il est inutile de se le dissimuler; cette croisade contre l'intempérance devra produire parmi nos populations un changement avantageux dans les mœurs et consolant pour la religion qui en a été le principal appui. Elle produira aussi dans le bien-être matériel une amélioration, qu'il serait presque impossible d'apprécier justement aujourd'hui, mais dont on sentira puissamment les effets avant cinq ans, si, comme nous l'espérons et en avons la confiance, nos populations restent fidèles au nouvel étendard qui les fera triompher de bien des ennemis.

La Colonisation des Townships a aussi fait, durant l'année écoulée, un pas de géant. Depuis la découverte du pays, nous avions, à quelques lieues de nos cités et de nos villages, des territoires immenses et fertiles sur lesquels la nature sauvage avait régné en souveraine, et qui semblaient devoir nous échapper bientôt, et tomber aux mains de spéculateurs avides ou d'étrangers sans sympathie pour nous. Mais le clergé Canadien, qui, comme celui de tous les pays, a toujours à cœur le bien des peuples et plus particulièrement de ceux confiés spécialement à ses soins, ne pouvait voir un pareil état de choses, sans pousser un cri de détresse et inviter nos compatriotes à penser aux temps à venir. A la voix du R. P. O'Reilly et grâce à l'action bienveillante et paternelle du gouvernement, l'œuvre si belle de la Colonisation a été fondée et a fructifié. Les résultats obtenus sont déjà magnifiques; ils le seront plus encore cette année. Car les bases sont jetées, le pays a été partagé, et le gouvernement continuera à agir généreusement envers les habitants de ce pays, qui verra bientôt cesser complètement l'émigration malheureuse qui dure depuis trop longtemps.

Ces belles et grandes œuvres ne doivent pas nous faire oublier une autre œuvre touchante de la Religion; nous voulons parler de l'inauguration et réouverture du Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. Ici, nous devons mentionner, pour mémoire au moins, que la ville de Montréal et les campagnes se sont mutuellement donné la main; et bien que faisant tout en elles pour faire prospérer les deux grandes œuvres de la Tempérance et la Colonisation, elles ont aussi voulu procurer plus directement encore le progrès religieux du pays, et voilà pourquoi elles ont donné appui et encouragement à Mgr. de Montréal dans l'inauguration de la chapelle de Bon-Secours. C'est là que les fidèles de tous les âges et de toutes les conditions affluent journellement des différentes parties de la ville et du diocèse, venant exposer leurs besoins à Marie et faire béni leurs pieux projets. C'est là que, par l'intercession de la Mère de Dieu, la foi des fidèles a été plus d'une fois récompensée par des guérisons ou des faveurs particulières. C'est là que sont venus durant tout l'été les navigateurs, qui se souvenant que Marie est l'Arche d'Alliance, l'Étoile de la Mer et la Mère de la Miséricorde des temps. Ils iront encore avec tant d'autres pieux pèlerins invoquer la Vierge Marie, et la salueront avec joie et confiance, n'oubliant pas qu'Elle est le Refuge des pêcheurs, et qu'en l'honorant on plaît à Dieu.

Ce redoublement de ferveur, que nous signalons dans la ville de Montréal, ne manque pas de se faire remarquer dans nos campagnes. Car, à part les nombreux pèlerins qui ont en lieu durant tout l'été dernier, il y a eu partout des missions, des retraites des plus fructueuses dans seize paroisses des communions générales par milliers, des confirmations au nombre de 6511 dans les seize paroisses précitées, et de plus de 1000 dans la ville de Montréal; on peut donc bien dire que la religion continue son œuvre glorieusement. D'ailleurs l'hérésie tombe par lambeaux; plus la religion catholique se répand, plus sa lumière devient vive pour nos malheureux frères séparés, et voilà pourquoi les abjurations se multiplient et pourquoi les rangs catholiques se recrutent tous les jours. En 1848, il n'y a pas eu moins de soixante conversions authentiques d'adultes à Montréal, sans compter les enfants et les conversions dans les campagnes.

Pendant que nous en sommes sur les chiffres et statistiques, nous ajouterons que, durant l'an dernier, il y a eu, à Montréal, parmi les catholiques, 2,285 naissances, 1,667 sépultures, 436 mariages et 920 premières communions.

Le *Register* de cette ville ayant, dans un article éditorial du 25 janvier, fait allusion au discours prononcé en septembre dernier par l'Évêque Anglican de Montréal à une réunion de ministres de sa congrégation, nous avons pris la peine d'examiner de quoi il s'agit. Voici le résultat de cet examen.

L'Évêque Anglican conseille à son clergé de ne pas se joindre à la "Bible Society," mais "de se tenir éloigné

de tout amalgame avec une "masse aussi hétérogène." Il conseille en outre à son clergé de "ne pas prendre part à des œuvres communes (mixed) pour l'éducation religieuse, car l'Église y perd sa place et son caractère distinctif." L'Évêque ajoute qu'il est contre les sociétés (Protestantes) de Tempérance, car il s'y trouve "des tendances à l'erreur en fait de religion, tendances que ne soupçonnent même pas ceux qui, pour les meilleurs motifs, sont des avocats ardents du mouvement et de la cause de la Tempérance." Le savant Evêque a ses raisons pour s'élever contre la Tempérance et se prononcer en faveur du mariage des ministres et en faveur de l'usage de la viande (le vendredi); ces raisons, il les donne comme suit: "Les *Canons* Apostoliques, dit-il, ordonnent que tout Evêque, Prêtre, ou Diacre, ou tout autre clerc, qui s'abstient du mariage, de la viande ou du vin, non par pratique mais par horreur, oubliant que Dieu a fait toutes choses très-bonnes et créés l'homme mâle et femelle, et parle mal de l'œuvre de Dieu, à moins qu'il ne répare son erreur, sera déposé et chassé de l'Église." Le savant Evêque n'y va pas de main-morte à ce qu'il paraît. Le prélat anglican donne ensuite des préceptes ecclésiastiques au sujet du baptême, dont la vertu régénératrice, dit le *Register* n'est pas appuyée sur la parole de Dieu, l'Évêque termine par enjoindre à son clergé d'observer le *Mercrèdi des Cendres*, l'Ascension et la TOUSSAINT! Il défend l'administration du baptême et la célébration du mariage dans les maisons particulières, à moins que les parties ne soient trop éloignées de l'Église, et conseille à son clergé de porter le vêtement de ministre en hiver comme en été.

Nous signalons ces faits pour que nos lecteurs comprennent où en sont rendus aujourd'hui les protestants anglicans du Canada. Nous les signalons encore pour faire voir combien nos frères séparés tendent à se rapprocher de nous, et combien l'Évêque Anglican de Montréal contribue à cet heureux résultat. Espérons que ce ne sera pas là le dernier pas qu'ils feront, et que bientôt, par la grâce d'en haut, ils se joindront de nouveau au bercail du bon Pasteur, dont leurs pères se sont séparés dans un moment d'humeur et de passions.

Nous voyons par l'*Echo des Campagnes* que, le 23 courant, il y a eu à Berthier une assemblée des habitants du comté, au nombre de 800. L'*Echo* dit que c'était une réunion d'hommes de tous les rangs de la société, capables de peser et juger les affaires de leur pays, sans le secours de jeunes *citadins* qui s'imposent à quelques comtés, comme seuls en état d'entendre les affaires publiques. L'assemblée, sous la présidence de M. Dostaler, a passé des résolutions contre la Tenure Seigneuriale; en faveur de lois pour aider l'industrie et l'agriculture, l'Assemblée étant opposée aux taxes directes; contre le système de centralisation judiciaire, etc.; en faveur de l'indemnité pour 1837 et 1838; en faveur de l'économie, l'Assemblée étant d'avis, qu'à l'exception du salaire du gouverneur, les salaires ne devraient jamais excéder £750; en faveur de certains amendements à la loi d'éducation; en faveur d'un système de poste à bon marché, les journalistes échangeant librement entre eux; en faveur du système actuel des municipalités; pour que les Cours des Commissaires aient une juridiction limitée aux actions purement de *debt*; en faveur de la Tempérance, à laquelle la législature doit prêter la main; pour que l'allocation parlementaire soit restreinte aux dépenses purement nécessaires; en faveur de l'établissement de fermes modèles et de lectures publiques sur l'agriculture; en faveur d'une révision du tableau des juges de paix.

Outre ces résolutions, l'Assemblée a passé le vote de confiance qui suit:

"Que la population de ce comté, se reposant sur les antécédents politiques des hommes chargés par le peuple d'administrer les affaires publiques, a vu, avec confiance, s'ouvrir le présent parlement. Elle espère qu'en donnant à la représentation populaire plus de force et d'indépendance, l'administration saura maintenir l'équilibre qui doit être la sauve-garde des institutions et des intérêts différents de chacune des parties de la province entière du Canada."

La Tempérance continue sa marche victorieuse partout le pays. Il y a pour cette société régénératrice un enthousiasme des plus grands; les populations dans le diocèse de Montréal accourent de tous côtés à la voix éloquente de M. Chiniquy se ranger sous les Bannières de la Tempérance et de la sobriété. Depuis le Jour des Rois surtout les progrès de cette belle société sont des plus consolants, en même temps qu'ils sont des plus dignes de remarque. M. Chiniquy en effet, depuis l'Épiphanie, est occupé à prêcher la sainte croisade dans les paroisses du Nord de Montréal, et là comme ailleurs les associés se comptent par milliers, comme on peut le voir par le tableau suivant:

Paroisse	du Saulx au Récollet	1200
"	de St. Vincent	1300
"	St. François de Salles	750
"	St. Anne des Plaines	1150
"	Terrebonne	1250
"	L'Assomption	2400
	Total	8050

Nous accusons réception, avec remerciements, du "Rapport des commissaires de l'Asyle Temporaire des Aliénés à Beauport," que l'on a eu l'obligeance de nous adresser de Québec. Les commissaires sont l'Hon. L. Massue et MM. Poirchaud, Jessopp, Peter Langlois, J. Gibb, J. G. Irvine et E. B. Lindsay. Nous ne pouvons aujourd'hui faire d'extraits de cet intéressant Rapport; mais nous ne pouvons nous empêcher d'y remarquer que le nombre total de patients admis à l'Asyle jusqu'au 1er octobre dernier a été de 231 (122 hommes et 112 femmes); 30 ont été guéris, 12 sont devenus muets et 50 sont décédés. Le 1er octobre dernier, il restait encore à l'Asyle 130 patients.

Nos confrères de l'*Echo des Campagnes* nous ont adressé la seconde livraison de "La Feuille d'Érable," petite revue littéraire, qui paraît une fois par mois; nous remercier

ments à nos confrères. Le prix de cette revue est de 5c. par an, pour ceux qui ne souscrivent pas à l'*Echo*. La livraison que nous avons sous les yeux contient "le Roi d'un jour," par Méloé, gentilhomme, "la Parabole du Samaritain," et un "Choix de proverbes Turcs." Parmi ceux-ci, nous remarquons le suivant, que nous adressons aux partisans du tout-ou-rien: "C'est degré par degré qu'on monte au haut de l'escalier!"

A. M. LE DR. J. B. MEILLEUR,
SURINTENDANT DES ECOLES.

Monsieur,

Ayant vu sur le *Répertoire National* une lettre scientifique à mon adresse et qui portait votre signature, je prends la liberté de vous écrire ces mots, non pour discuter le mérite de cette production, mais pour vous observer que vous paraissiez m'attribuer quelques principes que je désavoue. Je crois vous en avoir fait l'observation dans le temps, ainsi qu'un vénérable confrère dont vous pouvez vous rappeler le nom sans qu'il soit nécessaire de le nommer ici. Sans aucun autre préambule je vais donc commencer. De ce que j'ai dit: "Demander pourquoi et comment, quand il s'agit des œuvres de Dieu, c'est une impiété," vous concluez que je veux mettre des entraves à la science; vous dites: "Si Newton, Lavoisier, Bichat, Cuvier, Franklin parmi les laïcs, Bacon, Bossuet, Haüy, etc. du clergé, n'eussent point entretenu l'idée que je défends, ou ne verraient-ils pas dans un état presque parfait les sciences utiles dont ces hommes illustres sont pour ainsi dire les pères." Ce seul passage, Monsieur, doit vous faire voir que vous avez donné trop d'étendue à ma pensée, et en saine logique, celui qui prouve trop ne prouve rien. Il s'agit dans mon écrit des œuvres du Créateur, et des systèmes impies des philosophes incrédules; passer de cette thèse pour descendre aux sciences qui sont le partage de l'entendement humain, c'était évidemment sortir de la question. N'est-ce pas en parlant des œuvres de la création, que l'auteur de la Sagesse a dit: *Quis consiliarius ejus fuit?* Faudrait-il dire comme l'impie Laplace quelque grand astronomie: "Je n'ai pas besoin de cette hypothèse (Dieu) pour prouver comment l'univers a été fait?" Il en était bien autrement de Newton qui s'abîmait à la seule pensée de Dieu, et qui disait de son système: "J'ai appelé ces lois forces centrifuges et centripètes, mais dans le fond je ne sais ce que c'est." C'est que ce grand homme mettait une grande différence entre la Cause primitive et les effets et résultats produits par cette Cause. Le savant Bichat dont vous citez le nom n'a-t-il trouvé la solution du problème de l'union de l'âme avec le corps, et pourquoi celui-ci au moindre désir, à la moindre volonté de la première se met tout en mouvement? Je ne pense pas qu'il se soit mis en tête d'expliquer ces mystères; vous le voyez, Monsieur, je parlais des œuvres de Dieu, et vous vous parlez des sciences utiles; ce n'est donc pas la même chose.

Vous paraissiez me faire dire d'une manière formelle que les houilles ou charbon de terre sont de création primitive; je crois avoir dit seulement, que s'il était impossible d'en expliquer la formation au sein de la terre (je crois cependant que cette explication est possible), pourquoi Dieu n'aurait-il pas pu les créer comme bien d'autres matières composées, l'eau, par exemple, qui est composée de deux gaz comme le prouve la chimie; ici encore, ce n'est pas la même chose, je crois.

Monsieur, j'aurais bien désiré que vous n'eussiez pas mis mon nom en tête de votre écrit, je ne vous aurais pas troublé au sujet d'une chose que j'avais oubliée depuis longues années; mais puisque vous avez jugé à propos de le mettre, je crois qu'il convenait d'y ajouter une note corrective, formulée d'après les conversations et les communications que nous avions eues dans le temps. Monsieur, permettez-moi de prendre congé de vous, en vous assurant bien cordialement que vous n'avez rien perdu auprès de moi de l'estime et de l'amitié, avec lesquelles

Pai toujours été,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE.

Hospice St. Joseph,
23 janvier 1849.

A. M. CHINQUY, PRÊTRE.

Mon Révérend Père,

Il est plus facile de sentir que d'exprimer la joie que votre présence a apportée au milieu de nous, et le bien que vous avez opéré dans cette paroisse durant ces deux jours de grâce et de salut. Il n'est pas nécessaire de vous assurer que nous avions longtemps soupiré après l'arrivée de celui que le ciel a choisi pour arrêter les maux qui pressaient lourds sur nous, et prévenir la ruine de notre chère patrie!

L'ouvrage était déjà commencé parmi nous: les vénérables Pères de l'Immaculée Conception de Marie, qui nourrissent aussi le sentiment si Canadien, avaient paru au milieu de nous comme les avant-coureurs de l'accomplissement de l'œuvre sublime de la Tempérance. Cependant malgré toute la force de leur voix, ils n'avaient pu se faire entendre de tous. Ils avaient ébranlé les cœurs, ils les avaient disposés à la grâce. Cette grâce nous la demandions depuis longtemps; lorsqu'enfin nous avons vu le jour qui nous l'apporta. Le Seigneur a vu la sincérité de notre prière et il s'est rendu à nos vœux: il a paru enfin parmi nous cet homme, suscité par la Providence; notre tour était venu d'entendre cette voix éloquente, ce langage vrai et ami, cette parole forte et persuasive qui a touché les cœurs les moins disposés et a renversé tous les obstacles. Nous bénissons avec vous le ciel de ce

que tous les enfants de l'Assomption se sont enrôlés sous la bannière de la Tempérance. Si quelques malheureux ont fermé l'oreille à votre voix, ou plutôt à la voix de Dieu, ils sont éparés et la comme les épis superbes qui résistent à la faux du moissonneur. Au nom de tous ceux qui en faisant à vos pieds le généreux sacrifice des liqueurs spiritueuses, source de tant de malheurs, se sont montrés les véritables amis de la religion et de la patrie; nous vous exprimons toute notre reconnaissance, bien faiblement il est vrai, mais soyez persuadé que notre cœur en dit bien davantage. Nous ne pouvons laisser échapper ce moment de bonheur et de tristesse à la fois, puisqu'il faut vous quitter sitôt, sans féliciter notre vénérable pasteur de l'heureux succès que vous avez eu de vous appeler au milieu de nous, et sans nous montrer reconnaissants de son zèle infatigable pour procurer à ses ouailles tous les bienfaits de notre sainte religion.

Maintenant, Rév. Père, c'est avec un vif regret que nous nous séparons de vous. Mais nous espérons que nous aurons bientôt le bonheur de vous revoir parmi nous. Nous ne voulons point vous retenir plus longtemps; allez admirable missionnaire, où Dieu vous appelle. Que le Seigneur qui vous soutient dans vos pénibles travaux et qui vous a suggéré les grandes pensées que vous mettez à exécution, vous fasse parvenir à une vieillesse comblée d'années et de bonheur, afin que vous puissiez avec le secours de la grâce mettre la dernière main à l'œuvre sainte et patriotique que vous avez si noblement commencée.

(Signé) J. U. ARCHAMBAULT, Maire, V. L. AMABLE ARCHAMBAULT, L. C. C. CHAGNON, Major.
L'Assomption, 22 janvier 1848.

M. LE RÉDACTEUR,

J'ai assisté aux trois séances de la Chambre, durant lesquelles M. Papineau a fait ses interminables discours; j'ai entendu ce Monsieur parler contre tout ce qui se fait dans le pays; il a oublié un seul point, c'est celui de la Tenure Seigneuriale. Est-ce que quelque jour il ne nous donnera pas un mot à ce sujet?—Une réponse s'il vous plaît.

CHARLES.

Montréal, 27 Janvier 1849.

(C'est sans doute un oubli; il aura bientôt occasion d'exprimer ses vœux à ce sujet.—Note du Rédacteur.)

FAITS DIVERS.

LE NOUVEAU LOGEMENT.—On a dit que l'Assemblée Nationale n'avait voulu donner au président de la république aucune des résidences aux-elles se rattachait quelque souvenir impérial ou royal. Si telle a été, en effet, sa véritable préoccupation, elle aura manqué son but, car l'Élysée Bourbon sera pour Louis-Bonaparte tout plein de souvenirs de familles, de souvenirs docteurs et tristes, il est vrai. Ce palais a été longtemps habité par sa mère, la reine Hortense. C'est là que l'empereur Alexandre trouva Joséphine, lorsqu'en 1814 il vint honorer d'une visite particulière l'épouse dévouée de Napoléon. C'est à l'Élysée National que descendit Napoléon, après le désastre de Waterloo. On y montre encore le lit sur lequel, lui qui pouvait et savait dormir la veille d'une bataille, ne put trouver, pour la première fois, dans le sommeil l'oubli de ses infortunes. C'est là qu'il se vit en butte aux reproches des républicains, aux insultes des royalistes; à l'abandon de tous, et c'est à que son neveu va entrer triomphant par le suffrage de tous!

LOUIS-PHILIPPE.—Louis-Philippe revendique à Londres devant les tribunaux, des objets précieux qui lui ont été dérobés à Nonilly et aux Tuileries, pendant l'invasion de ces palais, en février, et que les voleurs ont audacieusement exposés en Angleterre. Un des gardes-nationaux qui ont été il y a quelque temps rendre une visite à l'ex-roi, me raconta qu'il les avait accueillis d'un air enjoué, avec la formule républicaine: salut et fraternité. M. Guizot n'est pas eu moins belle humeur. Il disait dernièrement, en riant: "Il faut que M. Louis Bonaparte essime les murs de la restauration." Les épigrammes ont été de tout temps le droit et la consolation des vaincus. P. GAILLARDET.

ANECDOTE.—Plusieurs représentants se contentent le fait suivant, qui n'est pas l'épisode le moins curieux de la revue de dimanche. Lorsque la première légion de la banlieue défila devant M. Louis Bonaparte, elle fit entendre avec une assez grande unanimité le cri de: Vive l'Empereur!—M. Odilon Barrot, qui se tenait à l'Élysée National avec les autres ministres, avait donné ordre qu'on informât, de cinq minutes en cinq minutes, le conseil de tout ce qui se passait. Au moment où la dépêche annonçant les vivats de la banlieue fut remise au chef du cabinet, il prit une plume et envoya au général Changarnier un billet ainsi conçu: "Général, si la manifestation impérialiste continue, veuillez prévenir le président de la République que le cabinet donne sa démission en masse." Mais il n'y eut pas lieu de craindre ce déchirement, les cris de: Vive l'Empereur! ne s'étant pas généralisés.

MEURTRE PAR UN ENFANT.—Mercredi soir, le nommé Driscoll, âgé de 18 ans, entra avec quelques-uns de ses compagnons dans une sorte de restaurant situé au No 5 de Spruce Street. Ils étaient tous en état d'ivresse, et après avoir demandé des gâteaux, ils commencèrent à proférer d'horribles menaces contre un jeune garçon nommé Cornelius, qui se trouvait seul dans la salle en ce moment. Passant bientôt des paroles aux voies de fait, Driscoll lui porta plusieurs coups; Cornelius se réfugia derrière le comptoir, mais poursuivi jusque-là par ses adversaires, il saisit tout-à-coup un couteau qui se trouvait sous sa main, et en frappa Driscoll en pleine poitrine. Celui-ci tomba pour ne plus se relever; l'arme, pénétrant à une profondeur de six pouces, avait traversé les poumons et le cœur. Le meurtrier involontaire, qui compte à peine 15 ans, alla se livrer, en pleurant aux mains de la justice. Mais le jury du coroner a déclaré qu'il y avait cas de légitime défense, et a remis Cornelius en liberté. Courrier.